

Action en justice pour les droits des auteurs

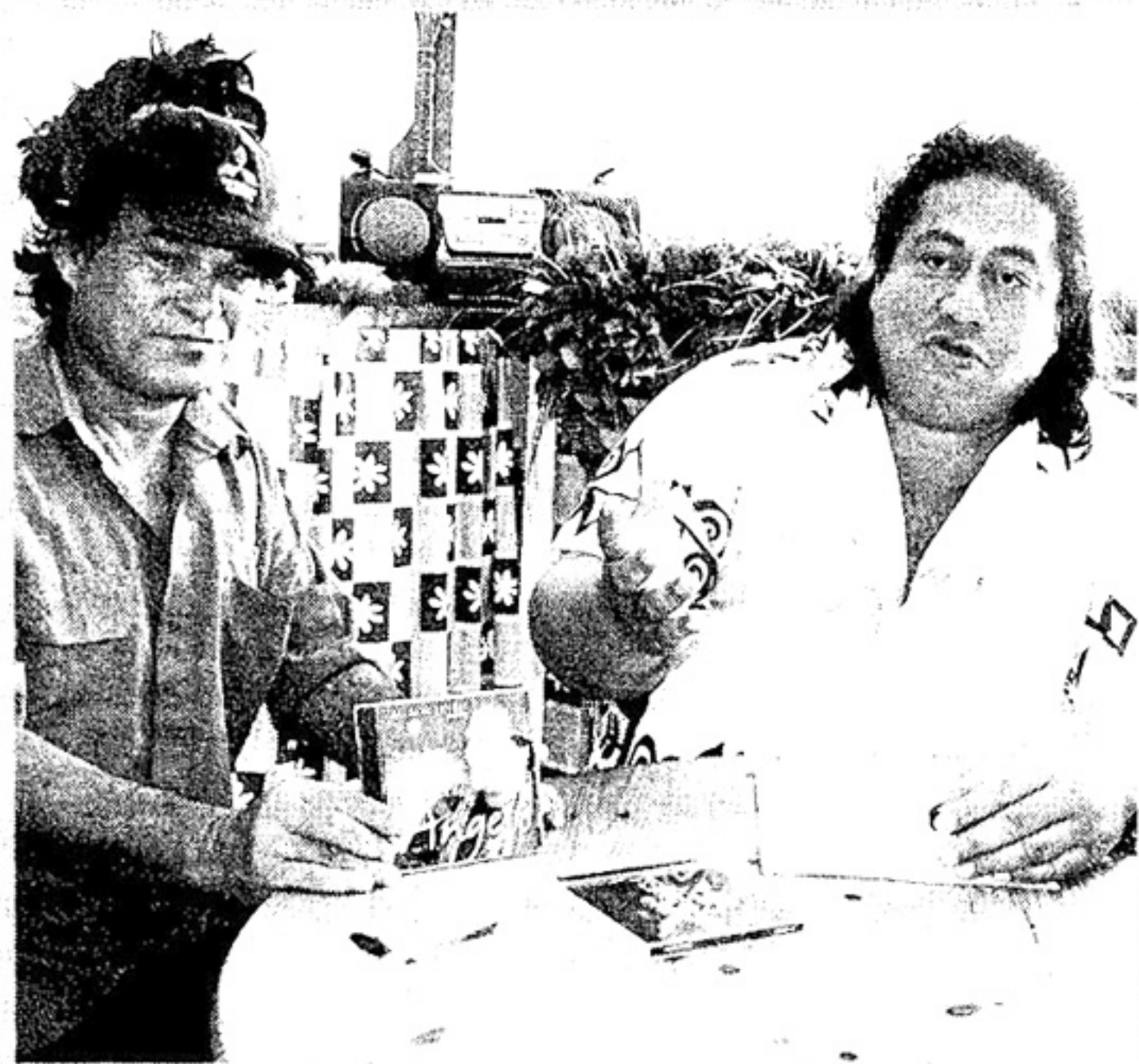
LE SYNDICAT POLYNÉSIEEN DES AUTEURS ET DES COMPOSITEURS, le Spac, a pour objectif d'aider les artistes polynésiens face à la situation de crise que traverse le secteur de la production artistique. Cette crise a pour origine plusieurs facteurs. D'une part la situation de la Spacem placée sous mandataire judiciaire depuis 2005 suite à des problèmes de gestion, et d'autre part la copie privée qui reste très importante puisque le Spac estime que pour un CD vendu, une dizaine de copies sont effectuées. Des copies sur lesquelles, évidemment, les artistes ne touchent aucun droit. Pour le syndicat, l'une des causes de la chute des ventes d'albums s'explique par le million de CD vierges entrant chaque année sans taxe sur le territoire, destiné normalement à l'exploitation informatique mais facilement utilisé par les jeunes pour copier des albums de musique.

La première action judiciaire du syndicat concerne donc la contrefaçon. Une saisie de plusieurs cartons de CD a été faite en présence d'un huissier de justice dans divers magasins de Papeete. Une plainte a été déposée pour la découverte de CD des artistes Guy Laurens pour Fenua et

Angelo, qui n'ont touché aucun droit sur leurs titres depuis 2005, et pour cause, puisqu'il s'agit d'un dossier bloqué depuis plusieurs années, les droits de ces albums épuisés appartenant à l'OPT, personne n'a le droit de les rééditer. Mais les contrevenants vont encore plus loin, puisqu'ils ont apposé sur leurs copies des fac-similés Sacem alors que, bien évidemment, aucune déclaration SDRM n'a été faite. Mais le plus étonnant, c'est que les magasins acceptent de vendre ces CD tout en sachant qu'il s'agit de faux, d'une qualité aléatoire. "Tahiti Music refuse les CD copiés, la propriétaire de ce magasin est vigilante sur ce point", raconte Théo Sulpice.

La Spacem est elle aussi dans la ligne de mire du Spac et fera sans doute les frais de ses prochaines attaques. "Les problèmes de la Spacem ne sont pas nouveaux. Cet organisme a le même fonctionnement depuis 20 ans, mais il faut que ça change !"

ELM



Angelo et Théo Sulpice partent en guerre contre les copies sauvages de CD et les problèmes de règlement des droits de la part de la Spacem